



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Monsieur Sébastien RIGALI** demeurant Avenue Nandrin 6 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé **Avenue Nandrin, 6 à 4130 Esneux** et cadastré division 1, section A n°47K, 47W2.

La demande vise les travaux suivants : **Construction de deux terrasses sur pilotis et aménagement des abords** et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet s'écarte du Guide communal d'urbanisme pour la raison suivante :

- Recul des terrasses par rapport aux limites parcellaires latérales inférieurs à 5m

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 02 décembre 2022 au 16 décembre 2022 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be